La conférence des sections romandes s'est tenue à Lausanne le 11 mars

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **65 (1956)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682813

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Une Croix-Rouge nationale,
une Croix-Rouge militante

La conférence des sections romandes s'est tenue à Lausanne le 11 mars

La conférence des délégués des sections romandes de la Croix-Rouge suisse s'est tenue à Lausanne, à l'hôtel de la Paix, le 11 mars, sous la présidence du docteur Ed. Schauenberg. Quelque soixante-dix délégués étaient présents ainsi que des représentants du Comité central, de la Direction et du Secrétariat central.

Le docteur William Junet entretint les assistants des *Secours sanitaires volontaires,* et des problèmes posés par le recrutement des volontaires féminins. La discussion fit ressortir la nécessité pour les sections de *maintenir un contact étroit avec les membres des colonnes croix-rouge* de leur ressort et de les intéresser directement à l'activité des sections; l'organisation, qui apparaît de plus en plus nécessaire, d'éléments de *« premier secours »,* susceptibles d'intervenir immédiatement en cas de besoin dans chaque section, trouverait en eux des cadres actifs et préparés à de telles tâches.

Un réseau d'entraide croix-rouge

Le redoutable hiver que nous avons connu ce dernier février a montré combien ce problème devait préoccuper aujourd'hui les responsables de chaque section. L'aide en cas de sinistre ou de catastophe, *comme l'indiqua M. M. Vuithier, doit être prête à fonctionner dans chaque section. Des prises de contact tant avec les* sections de samaritains *qu'avec les* colonnes croix-rouge *locales permettront certainement de réaliser à bref délai un système cohérent et efficace de services à la population. La collaboration avec la* Chaîne du bonheur *— qui apporte toutes ses précieuses possibilités radiophoniques — peut et doit également être aisément mise au point. Il conviendra également de délimiter exactement les* zones d'action *de chaque section de la Croix-Rouge pour éviter tout chevauchement, et surtout tout « trou » dans le* réseau d'entraide croix-rouge.

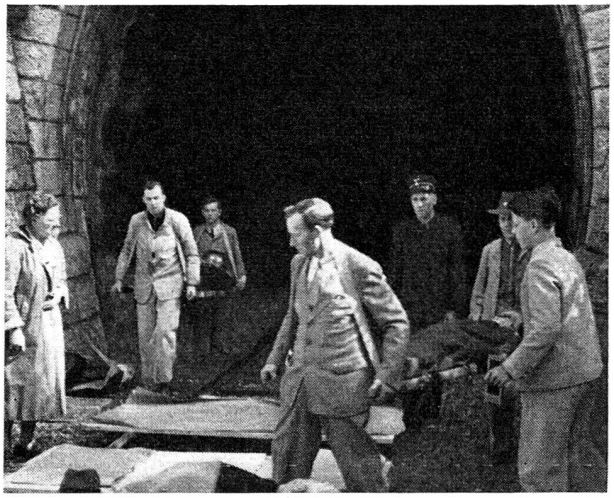

Servir: un exercice de samaritains, évacuation de blessés. (Photo Ciné-journal suisse)

De nombreux cas évoqués au cours de la discussion montrèrent tout le travail qu'il y a à accomplir dans ce domaine pour l'ensemble de nos sections. Ils montrèrent aussi toute l'ampleur du travail quotidien qui doit être le nôtre, ne serait-ce qu'en aidant à déceler les innombrables misères secrètes que l'on trouve encore chez nous. Le président de la section de Château-d'Œx ne disait-il pas que l'on avait pu découvrir, ce dernier février, dans cette haute vallée si riche en forêts, vingt-cinq cas de personnes isolées et âgées qui se trouvaient sans la moindre réserve de bois de chauffage au plus gros du froid, et dans l'impossibilité matérielle de s'en procurer? *Le même ne signalait-il pas le cas de cette femme âgée et solitaire n'ayant pour vivre que 60 fr. par mois, 60 fr. dont il fallait déduire encore les 25 fr. de son loyer? Ce sont là des problèmes qui doivent devenir ceux de la Croix-Rouge, non pas à titre exceptionnel, mais à titre permanent, non pas seulement pour ses organes centraux, mais, au contraire et plus encore, pour chacune de ses sections et pour chacun de ses membres. Une Croix-Rouge nationale doit être* une Croix-Rouge militante, *c'est sa justification et sa raison d'être. C'est dans la mesure où elle sera à même de remplir ce rôle qu'elle accomplira vraiment sa mission nationale.*

Un autre aspect de ce problème est celui du *service sanitaire civil de guerre* et du rôle dévolu tant aux sections de la *Croix-Rouge* qu'à celles de l'*Alliance des samaritains.* Les sections doivent nommer des responsables dans toutes les localités intéressées. M. Vuithier exposa également leur rôle et celui de la Croix-Rouge dans le recrutement et la formation des volontaires.

Servir: Juniors de la Croix-Rouge à un cours d'hygiène et de premiers soins.

Servir: Cours de soins au foyer II, soins à la mère et à l'enfant.

COURS ELEMENTAIRES DE SOINS AU FOYER DONNES EN SUISSE ROMANDE EN 1955

	Monitrices formées	Cours donnés	Participantes
Fribourg			
Fribourg	2	—	—
Genève			
Genève	9	18	185
Genève 1953	—	15	150 (appr.)
Genève 1954	—	30	300 (appr.)
Neuchâtel			
Boudry	1	2	20
Neuchâtel-Val-de-Ruz	1	4	46
Valais			
Sion	1	—	—
Vaud			
Aigle	1	—	—
Lausanne	5	5	45
Lausanne 1953	—	5	50 (appr.)
Lausanne 1954	—	10	100 (appr.)
Lavaux	1	1	5
Pays-d'Enhaut	1	4	33
Yverdon	—	1	8
	22	95	942

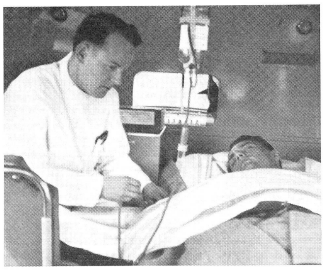

Servir: Transfusion d'urgence à un blessé.
(Photo Ciné-Journal suisse)

Problèmes à résoudre

La *transfusion sanguine* pose d'autres problèmes auxquels chaque section est, elle aussi, directement intéressée. Le docteur G. du Pasquier, membre du Comité central, exposa les besoins actuels et la nécessité d'arriver à une collaboration plus active entre les centres régionaux et les équipes du Laboratoire central. La création de deux catégories de donneurs, ceux qui subiront un examen approfondi pour pouvoir donner du sang complet aux centres locaux, et ceux dont le don de sang sera réservé aux prises collectives effectuées pour les besoins du laboratoire central, s'impose-t-elle? Le docteur de Reynier, M. M. Maison, les docteurs Keller et Perret prirent part à une discussion extrêmement vivante et utile.

Les cours de soins au foyer *ont pris un essor toujours plus réjouissant. Il est à souhaiter de voir toutes les sections organiser de tels cours et former des monitrices en nombre suffisant. Mme J. Micheli parla des expériences faites dans ce domaine à Genève qui, avec Lausanne, furent les premières villes où se donnèrent ces cours. La propagande pour le recrutement de nouvelles* infirmières *est, elle aussi, à l'ordre du jour; grâce au nouveau film* « Face à la vie » *dont nous parlons plus loin et qui fut présenté aux délégués en fin d'après-midi, nous disposons d'un nouvel et excellent instrument que l'on souhaite voir largement utilisé.*

Le service d'*aides volontaires de la Croix-Rouge* (« Rotkreuzhelferinnen ») qui a été mis sur pied par plusieurs sections alémaniques — Zurich, St-Gall, Schaffhouse, Berne, Lucerne — peut-il être également appliqué en Suisse romande? Ce système d'aides bénévoles allant aider dans les ménages des personnes âgées ou isolées ou les visiter dans les hôpitaux semble moins répondre aux besoins et aux désirs romands. Le docteur H. Barbey signala l'introduction par contre à Genève, depuis plus d'un an, de *parrainages d'entraide aux vieillards isolés qui ont connu un heureux succès et qui permettent d'apporter dans bien des cas une aide précieuse.*

La Croix-Rouge de la Jeunesse *fut également à l'ordre du jour de cette réunion. Introduite par M. Pascalis, qui signala que le nombre des groupes de « juniors » est actuellement de 463, la discussion permit de fructueux échanges de vue entre MM. Joost, R. Patry, M. Jenni et d'autres. Le docteur Ulrich signala l'introduction à La Chaux-de-Fonds* de cours samaritains pour juniors *et de visites du centre de transfusion pour les classes secondaires. Les* garderies d'enfants *instituées à Neuchâtel, les* cours élémentaires d'hygiène et de premiers soins *donnés dans des classes genevoises sont d'autres et excellentes innovations. Mais il importe, selon la juste formule d'un des membres présents, « d'accrocher chaque groupe à la section croix-rouge de son ressort » et de travailler ici aussi en collaboration constante dans l'intérêt commun des sections adultes et des groupes juniors.*

Puis l'on donna des directives pour la prochaine vente de mai qui aura lieu comme l'an dernier en collaboration avec les Samaritains.

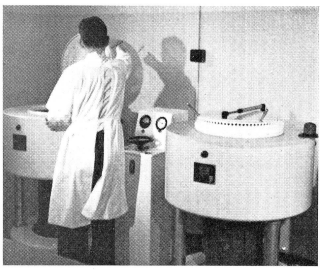

Servir: Fabrication de plasma desséché au Laboratoire central de la Croix-Rouge suisse. (Photo Ciné Journal Suisse)

PRISES DE SANG COLLECTIVES EFFECTUEES EN SUISSE ROMANDE EN 1955

	Nombre de prises collectives	Nombre de donneurs
Fribourg		
Fribourg	15	1880
Gruyère	1	204
Jura		
Porrentruy	1	47
Valais		
Martigny	11	1181
Sierre	3	444
	31	3756

Servir: Prise de sang collective. (Photo Ciné-Journal suisse)

SERVIR LA CROIX-ROUGE

Dans une étude publiée par la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, « Les principes de la Croix-Rouge », M. Jean-S. Pictet insiste à juste titre sur le caractère de volontariat qui doit être et demeurer celui de l'activité croix-rouge: *« Pour que la Croix-Rouge puisse accomplir sa mission, il faut qu'elle inspire des dévouements, qu'elle suscite des vocations; il faut que des hommes et des femmes, possédant à un haut degré l'esprit de service, viennent en nombre grossir ses rangs. Charité et abnégation sont inséparables.»* Le directeur des Affaires générales du Comité international ajoute: *« C'est... à son esprit d'entraide individuelle et spontanée, que la Croix-Rouge doit son caractère privé, et c'est à cause de cela qu'elle est en mesure de suppléer aux pouvoirs publics. En effet, si bien organisés que soient les services officiels, jamais l'Etat ne pourra suffire à tout, subvenir à tous les besoins, parer à toutes les infortunes avec le cœur et le tact qu'il faut: il devra toujours, en quelque mesure, s'en remettre au bon vouloir de la population et à ses aspirations généreuses... La Croix-Rouge est le ferment de la charité individuelle, elle groupe les bonnes intentions, elle canalise les initiatives des particuliers. Très souvent, elle fait œuvre de pionnier, de précurseur...*

Dans le passage suivant, M. Jean-S. Pictet attire non moins justement l'attention sur un des principaux écueils que doit éviter la Croix-Rouge. Ce passage nous semble de ceux dont chaque membre de la Croix-Rouge doit savoir se souvenir sans cesse:

« Aussi la Croix-Rouge doit-elle prendre garde que son armature ne lui vienne jamais voiler son but dernier. Et, par là, nous n'entendons pas une de ces fins plus ou moins chimériques dont nous aimons à décorer nos entreprises, sans qu'il nous en coûte rien, mais un but bien réel, qui s'inscrive dans la vie même. Sitôt qu'elle perdrait le contact direct avec l'humain et avec la souffrance, sitôt qu'elle oublierait son caractère volontaire pour verser dans le fonctionnarisme, la Croix-Rouge serait comme la fleur coupée, qui bientôt sèche et meurt. Ce danger, d'autant plus aigu qu'il est plus subtil, menace à peu près toutes les institutions de notre époque, surtout lorsqu'elles ont pris un puissant essor, qu'elles se sont organisées, hiérarchisées, qu'elles ont reçu droit de cité, en un mot qu'elles se sont « installées » dans le siècle. La machine ainsi créée, devenue une fin en soi, tournera à vide, grand corps aux yeux d'aveugle. Si la fonction crée l'organe, parfois c'est l'organe qui, à son tour, crée la fonction. A cet égard, la Croix-Rouge ne sera jamais trop vigilante. Que lui servirait-il d'avoir des statuts admirables, un budget équilibré, des cadres bien stylés, si elle devait perdre son âme? Puisse-t-elle méditer le vieux mythe d'Antée, et puiser toujours des forces nouvelles à la source première dont elle est issue.

Quelqu'un a dit: servir la Croix-Rouge, c'est, à certains égards, prononcer des vœux. Il faut le répéter, alors que trop de gens, sous prétexte de servir la Croix-Rouge, cherchent surtout à s'en servir. Celui qu'anime un authentique esprit de service n'attend aucune récompense, en dehors de celle qu'il trouve dans sa propre activité. Il ne s'attend pas davantage à rencontrer de la reconnaissance, denrée combien rare. Mais, comme l'a dit encore Lossier « il y a aux actes d'amour des rémunérations imprévisibles ». Ainsi qu'il l'a montré, le service permet à l'être de manifester sa liberté, de s'affirmer, de sortir de sa solitude; il constitue en réalité un échange. »

(«Revue internationale de la Croix-Rouge», février 1956.)